

**MAIRIE DE MURINAIS**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 21 MAI 2014 A 20 H 00.**

MEMBRES ABSENTS : Néant.

**Ajout de 2 délibérations à l'ordre du jour.**

**1/ Choix du bureau d'études pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial (délibération).**

Dans le cadre de l'étude PLU, la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial est devenue obligatoire. Son objectif est d'étudier et retranscrire le fonctionnement hydraulique de l'ensemble du territoire communal avec ses points forts et ses points faibles.

Pour cette étude, une consultation a été lancée auprès de 5 bureaux d'études. Après examen de toutes les offres, jugées recevables sur le plan administratif et technique, la notation suivante a été attribuée aux candidats :

- ERGH.....14,33 / 20
- Groupement Scercl et réalité environnement.....15,71 / 20
- Progeo environnement .....19,00 / 20
- Alp'études .....15,91 / 20
- Verdi ingénierie.....15,33 / 20.

En conclusion, l'offre du bureau d'études Progeo environnement peut être qualifiée d'économiquement la plus avantageuse pour la collectivité et est classée n° 1 selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Il est décidé de retenir le bureau d'études Progeo environnement pour un montant de 11 000 € HT, soit 13 200 € TTC, option incluse.

**2/ Décision modificative n° 1 sur le budget communal (délibération).**

Sur l'exercice 2014, la somme de 800 € a été budgétisée au compte 2183 pour remplacer le matériel informatique.

Le devis chiffré par le technicien informatique s'élève finalement à 1125,46 € TTC car le remplacement de l'écran et l'acquisition du logiciel Publisher, nécessaire à la rédaction du bulletin municipal, ont dû être ajoutés. Il est donc nécessaire d'augmenter les crédits inscrits au compte 2183.

Les virements de crédits proposés ci-dessous sont approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal :

- |      |         |       |          |         |
|------|---------|-------|----------|---------|
| - DI | C/ 2183 | OP 13 | MATERIEL | + 400 € |
| - DI | C/ 2315 | OP 11 | VOIRIE   | - 400 € |

### **3/ Intervention de M. Valla pour présenter son projet dans le Couvent.**

La précédente équipe municipale a rencontré à plusieurs reprises un couple très intéressé pour réhabiliter le couvent en un projet multi activités. Ils présentent aujourd'hui leur projet devant le nouveau Conseil municipal :

- Création d'une structure d'accueil sous forme de 6 à 10 chambres d'hôtes et tables d'hôtes sous l'appellation « hôtel » nécessaire pour obtenir une licence IV. Restauration modulée pour éviter toute concurrence avec l'Auberge.
- Création de 20 à 25 appartements de 2 ou 3 pièces dans l'esprit des « Sénioriales » pour accueillir des jeunes retraités qui quittent la ville et recherchent des activités tout en étant proches des grands axes et des grandes métropoles.
- Création d'un lieu d'accueil agréé par le ministère des sports pour les plus jeunes dans le bâtiment Marie-Reine (accueil de classes vertes, centre aéré pour enfants et accueil de jeunes handicapés).
- Création d'espace de travail et de loisirs pour accueillir artistes, entreprises, espace enfants et ados avec salle de séminaire et espace bien-être et détente.

Clientèle visée : touristes, familles, entreprises, associations, artistes, sportifs, enfants, ados, handicapés, professionnels, créateurs, artisans, jeunes séniors et tout public intéressé par les activités proposées ou le lieu. Le site sera également ouvert aux habitants de la commune.

Les porteurs projets sont déjà titulaires d'une SCI dont les statuts peuvent évoluer. Ils sont installés dans le bâtiment Marie-Reine qu'ils louent à l'EPFL depuis le mois de décembre 2013. Les relevés intérieurs des bâtiments Marie-Reine, de la salle des fêtes et des 2 hangars agricoles ont été réalisés par le cabinet Sintégra. M. Valla demande que le relevé des autres bâtiments soit également réalisé pour leur permettre d'évaluer le coût total du projet, à communiquer aux investisseurs. Ils comptent également sur des financements publics.

### **4/ Nouvelle nomination des membres à la commission d'appel d'offres (délibération).**

La délibération prise le 28 mars 2014 désignant les membres à la commission d'appel d'offres a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif car le nombre de membres inscrits est illégal. En effet, le nombre de membres prescrit par la loi est de 3 titulaires et 3 suppléants, auxquels il faut ajouter le maire, président d'office.

Une nouvelle élection désigne les membres suivants dans la commission d'appel d'offres :

Président d'office : ISERABLE Patrice.

Délégués titulaires : GIROUD Cédric, PRUNELLE Fabrice, GUILLAUBEY Gérard.

Délégués suppléants : BRUNAT Jérôme, REYNAUD Raphaël, BONNETON Maryline.

### **5/ Nomination d'un correspondant défense.**

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, le Préfet recommande vivement la désignation d'un correspondant défense, afin de contribuer au renforcement de l'implication des citoyens dans les affaires de défense.

Sa mission s'articule autour de 4 axes principaux :

- Informer les citoyens de la possibilité qui leur est offerte de participer aux activités de défense au titre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire,

- Promouvoir les métiers de la défense,
- Sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire,
- Organiser des visites sur sites militaires, des conférences-débats, etc.

Le Conseil municipal décide de nommer Patrice ISERABLE à cette mission.

## **6/ Remplacement du tracteur communal et achat d'une tondeuse.**

Pour le tracteur, 2 propositions ont été retenues :

- Equip'agri (Beaulieu) : tracteur d'occasion New Hollande, année 2003, 4200 heures :  
24 000 € HT soit 28 800 € TTC – reprise 7 000 € = 21 800 € TTC
- Billet (Bourgoin Jallieu) : tracteur d'occasion Same, année 2003, 3700 heures :  
25 000 € HT soit 30 000 € TTC – reprise 12 000 € = 18 000 € TTC

Dans un souci de service après-vente et de proximité, le maire propose de retenir l'offre d'Equip'agri pour le tracteur New Hollande, d'un montant final de 21 800 € TTC.

Pour la tondeuse, nous avons reçu une proposition de l'entreprise Bouyouud. Une démonstration du matériel avait été faite au mois de mars, sur le site du bassin de rétention. Le matériel, dont le prix initial était de 13 000 € HT, a été proposé à 8 990 € HT. En plus de la tondeuse, l'achat d'une tronçonneuse est à prévoir. L'entreprise Bouyouud propose un matériel de marque STIHL à 580 € HT et offre une chaîne supplémentaire ainsi que des rampes pour charger la tondeuse sur la remorque. Il est donc décidé de commander la tondeuse et la tronçonneuse chez Bouyouud.

## **7/ Lancement et commande de travaux prévus du budget 2014.**

Budget de la commune :

- Voirie : émulsion sur les nids de poule (Vicat) : 6 525 € HT pour 4,5 T
- Remplacement support cloches (Bodet) : 3 450 € HT
- Préau salle des fêtes : accord de principe mais attendre esquisse de Dominique Bouvarel et refaire chiffrer le devis de Philippe Bouju.
- Accès PMR mairie : travaux de mise en séparatif réalisés en même temps (Giraud Marchand) : 14 000 € HT (subventionné sur l'exercice 2015).

Budget de l'eau :

- Robinet flotteur à changer dès réception (Giraud Marchand) + renforcement de la liaison entre Vinay et le réservoir pour la défense incendie : 15 100 € HT.
- Vanne de coupure chez Fayard : à faire installer.
- Compteurs d'eau (Lhenry) : 10 compteurs commandés, livraison prévue le 3 juin.

## **8/ Inscriptions dans les commissions intercommunales.**

Commission environnement :	Loïc FREMONT
Commission enfance, jeunesse, sports et vie assoc. :	Maryline BONNETON, Loïc FREMONT
Commission liens communes et intercommunalités :	Patrice ISERABLE, Fabrice PRUNELLE
Commission tourisme et culture :	Fabrice PRUNELLE, Maryline BONNETON
Commission aménagement du territoire :	Fabrice PRUNELLE, Cédric GIROUD

**9/ Organisation des permanences pour les élections européennes du 25 mai 2014.**

De 8 h à 10 h : Patrice, Maryline, Gérard, Laurent

De 10 h à 12 h : Véronique, Jérôme, Raphaël

De 12 h à 15 h : Fabrice, Loïc

De 15 h à 18 h : Cédric, Patrice, Christelle (à partir de 16h)

**Fin de séance : 22 h 45.**